



HAL
open science

Agriculture de lopin et agribusiness en Ukraine

Hubert Cochet

► **To cite this version:**

Hubert Cochet. Agriculture de lopin et agribusiness en Ukraine. Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France, 2012, Séance du 13 juin 2012, 98 (3), p.126-130. halshs-01374438

HAL Id: halshs-01374438

<https://shs.hal.science/halshs-01374438>

Submitted on 7 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPTES RENDUS
DE L'ACADEMIE
D'AGRICULTURE DE FRANCE

Volume 98, n° 3

AGRICULTURE DE LOPIN ET AGROBUSINESS EN UKRAINE

par Hubert Cochet¹

Après vingt années de transformations postsoviétiques, le secteur agricole reste profondément marqué par les structures et les rapports sociaux de l'ancien régime et son caractère dual est plus que jamais d'actualité. Plus de vingt ans après la dislocation de l'URSS et l'effondrement de son économie, et malgré les changements opérés dans le secteur agricole, cette dichotomie reste intacte. Des exploitations de grande dimension (plusieurs milliers d'hectares) et de statut privé se sont substituées aux anciens kolkhozes (et aux anciens sovkhoses). Mais les villages sont toujours le siège d'une intense activité de maraîchage et de productions animales, productions qui jouent encore et toujours un rôle tout à fait fondamental, tant dans le revenu des ménages ruraux qu'en termes de participation à la production agricole nationale. En Ukraine, plus de 4 millions d'exploitations agricoles « de lopins » sont toujours en activité...

Des trajectoires historiques intimement liées

Le lopin villageois est depuis très longtemps un élément essentiel de la vie rurale russe et ukrainienne. A la suite de l'abolition du servage de 1861, la maison ainsi que le jardin qui l'entoure sont d'usage strictement individuels et propriété de l'agriculteur. L'assolement réglé et les contraintes collectives qui vont de pair n'avaient cours que sur les champs « extérieurs » au village, dans le cadre de la communauté *mir*, mais pas sur les lopins. Ce sont d'ailleurs les champs extérieurs qui furent collectivisés en 1929-30, puis massivement remembrés dans le cadre de l'exploitation collective, notamment pour en faciliter la motomécanisation ultérieure.

Au lendemain de la collectivisation forcée, et au vu des dégâts humains, économiques et politiques qu'elle a entraînés, la rédaction du statut du kolkhoze de 1935 a été l'expression d'une forme de compromis entre la grande exploitation socialisée promue par le régime et le maintien d'une forme d'économie paysanne, le lopin (Yefimov, 2005). On reconnaît ainsi au paysan le droit de cultiver un lopin de terre et d'en écouler la production en dehors des circuits officiels et à des prix avantageux.

Le kolkhoze apparaît donc dès son origine comme un objet hybride et complexe associant une exploitation collectivisée aux lopins tenus individuellement par les kolkhoziens. Ces deux composantes apparemment antagoniques étaient organiquement liées au sein même du kolkhoze. En échange de sa participation active à l'exploitation collective (et rémunérée par un système très complexe de comptabilité-travail), le kolkhozien pouvait consacrer le temps qui lui restait à son « exploitation individuelle auxiliaire » dans les limites physiques prévues par la loi : un demi hectare au maximum, une vache suitée, une ou deux truies et leurs portées, 10 ovins, 20 ruches, ainsi que de la volaille en quantité non limitée.

Par ailleurs, le kolkhozien était approvisionné en bois de chauffe, pouvait conduire son petit troupeau sur les pâturages collectifs, se procurer à bas prix l'alimentation complémentaire dont il avait besoin (grains, fourrages) auprès de la Direction du kolkhoze et bénéficier des services de labour et de transport attelés du kolkhoze. En prenant en compte les surfaces fourragères accessibles hors lopin, l'exploitation individuelle auxiliaire repose donc sur une assise foncière un peu plus étendue, comme le soulignera Chombard de Lauwe en 1961.

Le kolkhoze sera aussi (surtout à partir des années soixante) un centre culturel et social : il aura son club, parfois très bien équipé avec cinéma et association sportive. Toute la vie du village est organisée dans le cadre du kolkhoze qui hérite en fait des attributions sociales de l'ancienne communauté paysanne *mir*. En ce sens, et avec le recul du temps, il n'est peut être pas incongru de qualifier le kolkhoze d'exploitation agricole multifonctionnelle...

Dans les années trente, et malgré la très petite taille règlementée du lopin, une famille pouvait assurer l'essentiel de son revenu sur une exploitation diversifiée de cette dimension (ce qui permettait par ailleurs que la

¹ Professeur d'Agriculture comparée à AgroParisTech.

rémunération du travail effectué sur l'exploitation collective soit plus que modique...). Ces petites exploitations n'étaient pas très différentes de celles tenues, à la même époque, par les manouvriers des campagnes françaises.

Mais la part du lopin dans l'économie domestique diminue peu à peu ensuite. Tandis que la rémunération du kolkhozien augmente et que progresse le niveau de vie (amélioration de l'habitat notamment), la contribution du lopin au revenu total des kolkhoziens régresse, d'autant plus qu'il n'est évidemment pas question, pour les autorités soviétiques, de permettre son agrandissement. Le lopin assure encore la moitié du revenu dans les années quarante, encore plus du tiers vers le milieu des années soixante, environ le quart à la fin des années soixante-dix (Maurel, 1979). Les autorités soviétiques l'imaginent volontiers se réduire peu à peu à un jardin fleuri dépourvu de tout rôle productif...

Mais les lopins continuaient de fournir une part considérable de la production agricole soviétique, notamment dans le domaine du maraîchage et dans celui des produits de l'élevage, production en partie autoconsommée par les ménages, en partie commercialisée sur les marchés kolkhoziens. Ils assuraient, en 1959, la moitié de la production de lait et de viande de l'URSS, et détenaient 41% des bovins, 57% des vaches, 36% des porcs et 26% des ovins (statistiques des Nations Unies, citées par Chombard de Lauwe, 1961 : 142). Ils détenaient 54% des surfaces de pommes de terre et légumes (idem). En 1975, « l'économie auxiliaire » assure toujours 52% de la production de pommes de terre et 30 à 40 % de la production de légumes, et des productions animales (viande, œufs et lait) de l'ensemble de l'URSS (N. Khoziaïstvo, cité par M.-C. Maurel, 1979).

Crise et recomposition

Après une phase transitoire (année 90) pendant laquelle kolkhozes et sovkhoses changent de statut (ils deviennent des sortes de sociétés par actions) mais surtout connaissent une crise très profonde à l'image de l'ensemble de la société, ces grandes exploitations évoluent peu à peu vers des entreprises privées, souvent détenues par d'anciens dirigeants (directeur, comptables, agronomes en chef...). Souvent endettées à la fin des années 90, beaucoup seront vendues à bas prix à des investisseurs, parfois extérieurs au secteur agricole, et qui mettent alors en place des exploitations patronales ou capitalistes fonctionnant avec un personnel salarié réduit.

Mais ces grandes exploitations ne détiennent pas la propriété du foncier. Entre temps, la réforme agraire des années quatre-vingt-dix (lois de 1995 et 1999) a conduit à la distribution équitable du foncier entre tous les anciens travailleurs (y compris les retraités) des kolkhozes et des sovkhoses, chacun d'eux recevant une part foncière de quelques hectares, un *pail*. Celui-ci est cadastré mais ne constitue qu'un petit morceau d'une très grande parcelle (plusieurs dizaines ou centaines d'hectares) elle-même issue du parcellaire remembré de l'époque soviétique. Cette situation complique considérablement l'accès au *pail* de chacun et rend ainsi son exploitation en faire valoir direct très difficile sauf pour ceux ayant obtenu un lot en bord de route et à proximité immédiate du village.

En outre, les bénéficiaires de la réforme agraire ne disposant auparavant que de leur lopin villageois et des outils manuels associés, il leur sera presque toujours impossible de réunir le matériel nécessaire pour exploiter directement les 4 ou 6 hectares constituant leur *pail*. Par ailleurs, alors que la terre a été partagée de façon égalitaire entre les anciens travailleurs, le partage du capital n'a pas suivi le même chemin. Lorsque survient le décret de décembre 1999 instituant le partage du capital entre les ayants droit, ce capital est déjà largement entamé. La décapitalisation accélérée des anciennes structures au cours des années quatre-vingt-dix (les arriérés de salaires sont réglés en vaches, porcs...) s'est traduite par la dévalorisation des parts de capital (les *pail* « techniques ») en principe détenues par les ayants droit depuis le premier partage de 1995. Avec le décret de 1999, le capital *résiduel* est évalué et divisé entre les anciens travailleurs, au prorata de l'ancien salaire de chacun et de son ancienneté. Les parts les plus « consistantes » (revenant aux anciens cadres) pouvaient représenter un tracteur ou une machine équivalente alors que les parts les plus modestes ne représentaient qu'une fraction de matériel ou équipement, parfois même quelques matériaux de récupération seulement.

C'est pourquoi, à l'exception d'un petit nombre de bénéficiaires, mieux lotis que les autres en raison de leur place dans la hiérarchie de l'ancienne structure et en mesure d'exploiter directement leur part foncière et celles de leur parenté, la plupart des « bénéficiaires » de la réforme agraire ont dû céder en location leur *pail* à la grande exploitation privée issue de la reprise de l'ancien kolkhoze.

C'est donc auprès de ces millions d'anciens travailleurs des kolkhozes et sovkhoses que les entrepreneurs agricoles ukrainiens doivent se tourner pour prendre en location, moyennant un bail collectif, les parts foncières (de petite dimension mais réunies en blocs de grande taille) nécessaires à l'exploitation.

Bien que les villageois travaillant encore dans la grande exploitation soient aujourd'hui en nombre limité, le statut du foncier maintient un lien fort entre les villageois « bénéficiaires de la réforme agraire » et la grande

exploitation. Par ailleurs, comme ces familles continuent d'exploiter le lopin qu'elles ont hérité de la période soviétique (le plus souvent dans ses dimensions d'origine) en maraîchage et élevages divers, elles ont le droit d'exiger de la grande ferme voisine que les loyers soient payés en nature (grains et fourrages notamment) pour compléter leurs ateliers d'élevage. Cela complique singulièrement le versement des loyers tout en reproduisant, sous un jour nouveau, l'ancienne dépendance de l'« exploitation individuelle auxiliaire » vis-à-vis de la grande exploitation. Le versement du loyer est venu remplacer, au moins en partie, les avantages en nature dont les kolkhoziens pouvaient bénéficier auparavant. En outre, il est fréquent de voire la grande exploitation réaliser des services (labour du lopin, par exemple) pour ses propriétaires, et faire face à ses obligations sociales au village (entretien des rues du village et des jardins publics, participation à la fête du village, etc.), tout comme le faisait l'ancien kolkhoze....

L'immense majorité de ces exploitations villageoises conserve ainsi la taille et la structure du lopin imaginé par le pouvoir soviétique dans les années trente : 0,5 ha, 1 vache suitée et des élevages de basse-cour, ces élevages reposant pour partie sur les pâturages communs et les fourrages produits sur la grande exploitation voisine.

Les liens organiques étroits (accès au foncier, flux de main-d'œuvre, transferts de biomasse en lieu et place du versement du loyer) qui relie ces deux facettes de l'agriculture ukrainienne, nous imposent donc de les analyser *conjointement*. Ces deux secteurs sont pour une part complémentaires, dans la mesure où la population des villages a pris une part décisive dans les productions animales (conduites en ateliers très restreints mais intensifs en travail) délaissées justement par les exploitations spécialisées en grande culture. Mais les complémentarités s'arrêtent là, cette spécialisation productive des uns et des autres ne s'accompagnant nullement de transferts de biomasse susceptibles de maintenir à long terme les taux de matière organique des sols.

En revanche, ces deux secteurs sont directement concurrentiels en ce qui concerne l'accès aux ressources, celui de l'agriculture villageoise se trouvant, malgré son contrôle formel sur le foncier, en bien mauvaise posture. Dépourvu de tout accès au capital, au crédit et bien souvent au marché, enserré dans l'étau de la grande exploitation riveraine et sans possibilité d'agrandissement, ces microstructures, sont pourtant efficaces, notamment en termes de création de valeur ajoutée à l'hectare et en matière d'emploi.

Efficacité comparée des structures agricoles ukrainienne...

Nous reprenons ici quelques uns des résultats de recherche obtenus sur la base d'un programme conduit en 2009 et 2010 à la demande du MAAP et des autorités ukrainiennes, conjointement engagés dans une réflexion sur la question foncière ukrainienne (Pardon, 2009 ; Jaubertie, 2009 ; Jaubertie, Pardon, Cochet, Levesque, 2010 ; Randimbivololona et Sanchez, 2010 ; Coupin et Logvenoff, 2011). À titre d'exemple, le tableau présente les résultats obtenus dans l'Oblast (région) de Mykolaïv, au sud de l'Ukraine.

Poids relatif (en %) des différents types d'exploitation :
Exemple du finage du village de Kryva Balka (Oblast de Mykolaïv)

Type d'exploitations	Part relative du nombre d'exploitations	Part relative du nombre d'actifs agricoles	Part de la VAN totale créée	Part de la SAU totale
1/ Grandes exploitations patronales spécialisées en grandes cultures : 1000 à 2 500 ha	1	7	43	80
2/ Petites exploitations familiales 30 à 40 ha (parts foncières de la famille cultivées en FVD)	1	2	1	2
3/ Micro-exploitations de la population : maraîchage + lait (+ 1 part foncière, loyer en nature), 6-8 VL, + 1 voiture usagée	1	1	1	1
4/ Micro-exploitations de la population) en travail manuel : maraîchage + 3 à 5 VL, vente de lait à l'usine ou au marché	22	35	30	15
5/ lopin de maraîchage, sans part foncière, outillage manuel	75	55	25	2

Source: Jaubertie C., Pardon L., Cochet H. Levesque R., 2010

Dans le cas présenté ici, il apparaît que les grandes exploitations spécialisées en grandes cultures, dotées d'un équipement puissant et travaillant essentiellement pour le marché international ne créent qu'un peu plus de 40% de la valeur ajoutée nette produite à l'échelle de ce finage villageois alors qu'elles mobilisent pour ce faire 80 % de la SAU disponible. Peu efficaces en matière de création d'emplois et de création de richesse par unité de surface (les systèmes de production mis en place demeurant assez extensifs du fait, notamment, de l'abandon des productions animales), les entreprises agricoles sont bien sûr les exploitations dans lesquelles la productivité du travail est la plus élevée. C'est grâce à ces structures de production que le potentiel céréalier des riches *tschernoziom* serait susceptible de s'extérioriser le plus facilement et que l'Ukraine serait sur la voie de prendre sa place parmi les tout premiers producteurs de céréales au monde (JJ Hervé, 2008). Ces entreprises apparaissent extrêmement rentables du point de vue financier, en raison notamment d'un partage de la valeur ajoutée particulièrement favorable au capital (Cochet et Merlet, 2011) : bas niveau de la rente foncière (12 à 25 euros /ha/an seulement), faible niveau des salaires (un tractoriste-mécanicien ne coûtant guère plus de 200 à 300 euros/mois à son employeur), impôts et taxes très faibles.

A l'opposé, les exploitations « de la population » produisent 55% de la valeur ajoutée nette produite à l'échelle du territoire, mobilisant pour ce faire 17% seulement de la SAU disponible. Elles se révèlent toujours très productives par unité de surface (valeur ajoutée/ha), bien davantage que les entreprises de grande taille, et ce bien qu'elles valorisent souvent des terres de moindre potentialité agronomique (pâturages, ces derniers étant pris en compte dans la mesure de la valeur ajoutée par ha). Elles occupent par ailleurs 90 % des actifs agricoles.

Ces résultats conduisent à réhabiliter largement le rôle possible des exploitations dites « de la population » dans le développement économique et social du pays. Ce secteur continue, envers et contre tout, à participer de façon décisive à la création de la valeur ajoutée du secteur agricole ukrainien. Bien qu'il ne soit pas considéré par les Pouvoirs publics comme capable de se poser en véritable secteur économique à part entière, il fournirait aujourd'hui près de la moitié de la valeur ajoutée totale de l'agriculture ukrainienne, sa participation étant décisive dans le secteur de la production laitière, de la production de viande blanche (porc et volaille), ainsi que dans le maraîchage (90% de la production de pommes de terre seraient ainsi issus des lopins).

Par ailleurs, cette agriculture a démontré sa capacité de résistance aux chocs externes : tandis que la production de betterave, par exemple, s'est effondrée pendant la crise des années quatre-vingt-dix, les productions caractéristiques des lopins de la population (lait, pomme de terre) ont remarquablement résisté. Ces exploitations dites « de la population » sont relativement économes en intrants de synthèse et carburant et présentent des capacités de résilience forte dans un environnement où les consommations intermédiaires coûtent de plus en plus cher.

Certaines de ces micro-exploitations font aussi preuve d'un dynamisme insoupçonné. D'aucunes ont acquis de petits tracteurs (notamment de fabrication chinoise) et complètent l'exploitation de leur lopin par de la prestation de service - essentiellement labour, hersage et transport - auprès des voisins. Certains reprennent les lopins libérés à cause de la dépopulation rurale. D'autres développent activement la traction attelée.

Cependant, les difficultés rencontrées par ces micro-exploitations sont évidemment nombreuses. Elles proviennent en premier lieu de la petitesse du siège d'exploitation qui ne peut s'étendre qu'au détriment des terres de culture dont la surface est déjà extrêmement réduite. Par ailleurs, le développement de l'agriculture des lopins est limité par un équipement trop souvent exclusivement manuel et donc, par la main-d'œuvre. En matière d'élevage, ce sont les difficultés de stockage et la conservation des fourrages qui conduisent inexorablement à une baisse très forte de la production de lait en hiver, au grand dam des entreprises du secteur laitier, pour lesquelles les petites exploitations assurent pourtant une grande part de la collecte. Par ailleurs, ces agriculteurs et agricultrices sont souvent très au fait des techniques de culture et d'élevage contrairement à l'idée qui en est donnée fréquemment. Attentifs aux opportunités de toute nature qui se présentent à leur portée, ils sont plus nombreux qu'on ne le croit à investir ou tenter de le faire, même si les aménagements qu'ils arrivent à réaliser sont pour l'instant fait de bric et de broc (matériaux de récupération) et entassés sur un espace exagérément restreint.

Conclusion : desserrer l'étau ?

De nombreux auteurs ont prédit, de tout temps, la disparition prochaine de ces micro-exploitations. Le pouvoir soviétique le souhaitait et ne cessait de l'annoncer comme imminent, Chombart de Lauwe le prédisait en 1961 : « Faut-il prévoir leur disparition à bref délais ? Probablement pas, mais à long terme très certainement » (p. 144). Aujourd'hui, cette petite paysannerie se voit ainsi complètement bridées dans son développement et largement ignorée, en tant que secteur productif, par les décideurs politiques. Compte tenu de son poids dans le maintien de l'emploi rural et dans celui de la production agricole destinée au marché national, elle mériterait cependant davantage d'attention de la part des Pouvoirs publics. Il est fort probable en effet qu'un agrandissement d'une partie de ces micro-exploitations, tant par la reprise des lopins délaissés par les voisins qu'à l'extérieur du village (si l'empiètement sur la grande exploitation devenait possible...) puisse être accompagné d'un développement significatif du matériel utilisé (petite motorisation), d'un agrandissement des bâtiments d'élevage et d'un accroissement significatif de la valeur ajoutée créée et du revenu agricole. Un tel développement, créateur de valeur ajoutée et d'emploi à la campagne, ne remettrait pas fondamentalement en cause le développement, souhaité par les Pouvoirs publics, de la grande exploitation tournée vers l'exportation, mais pourrait apporter une contribution significative au secteur agricole ukrainien, à des coûts environnementaux et sociaux bien moindres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) CHOMBART de LAUWE J., 1961. – Les paysans soviétiques, Éditions du Seuil, coll. Esprit « frontières ouvertes », Paris.
- (2) COCHET H., MERLET M., 2011. – Land grabbing and share of the value added in agricultural processes. A new look at the distribution of land revenues”, International Academic Conference “Global Land Grabbing” 6 - 8 April 2011, University of Sussex, Brighton, UK.
- (3) COUPIN N. et LOGVENOFF I., 2011. – Analyse-diagnostic de l'agriculture du district d'Ouvarovo, Fédération de Russie, mémoire de fin d'études, dominante d'approfondissement Développement agricole, cursus ingénieur agronome, (Enseignant tuteur: Hubert COCHET), AgroParisTech.
- (4) HERVÉ J.J., 2008. – Les céréales de la Mer Noire, Compte rendus de l'Académie d'Agriculture de France, **94**, n° 2, 19-32.
- (5) JAUBERTIE C., 2009. – Analyse-diagnostic dans la région de Jytomyr (Ukraine), mémoire de fin d'études, dominante d'approfondissement Développement agricole, cursus ingénieur agronome, (Enseignant tuteur: Hubert COCHET), AgroParisTech – Terres d'Europe scafr - MAAP (123 p).
- (6) JAUBERTIE C., PARDON L., COCHET H., LEVESQUE R., 2010. – Ukraine : une approche comparée des dynamiques et performances économiques des structures agricoles, Notes et études socio-économiques, **34**, pp. 37-55.
- (7) MAUREL M.-C., 1979. – L'organisation de l'espace rural soviétique. Cadres de vie et trames spatiales, Annales de Géographie, **88**, n° 489, pp. 549-580.
- (8) PARDON L., 2009. – Diagnostic agro-économique d'une petite région agricole de l'Ukraine méridionale (oblast de Mykolaïv), mémoire de fin d'études, dominante d'approfondissement Développement agricole, cursus ingénieur agronome, (Enseignant tuteur : Hubert COCHET), AgroParisTech – MAAP (131 p).
- (9) RANDIMBIVOLOLONA Clio, SANCHEZ Diane, 2010. – Analyse-diagnostic agro-économique des systèmes agraires de la région de Znamianka en Ukraine, mémoire de fin d'études, dominante d'approfondissement Développement agricole, cursus ingénieur agronome, (Enseignant tuteur : Hubert COCHET), AgroParisTech – Terres d'Europe SCAFR (265 p).
- (10) YEFIMOV V., 2005. – Économie institutionnelle des transformations agraires en Russie, L'Harmattan, coll. « Pays de l'Est », Paris.